

> Culture de cannabis dans les P.O. Ces fumeurs à la main verte

Ils cultivent des pieds de cannabis sur leur balcon, dans une pièce de leur appartement ou au grand air. Néo-ruraux issus de la génération mai 68, mais aussi jeunes urbains lassés du « shit », les jardiniers amateurs spécialisés dans une même culture, celle de l'herbe, sont de plus en plus nombreux au niveau national. Zoom sur les cannabiculteurs des Pyrénées Orientales.

Deux générations, un hobby commun la cannabiculture

L'un, ancien soixante-huitard, vit dans un village de l'arrière-pays catalan. L'autre, trentenaire actif et jeune père de famille, est Perpignanaise. Leur point commun ? Leur connaissance pointue d'un jardinage un peu particulier... La cannabiculture.



Nous l'appellerons Thomas. Thomas, donc, a la trentaine, une femme et un enfant, un job dans les nouvelles technologies, un appartement à Perpignan, et, accessoirement, des plants de cannabis dans sa véranda du printemps à l'automne. Ce jeune père bien inséré, sans casier et sans histoires, a commencé à fumer des cigarettes à 13 ans, et de la résine de cannabis aux alentours des 13 ans et demi - 14 ans. Et depuis ses seize ans, il fait pousser de l'herbe. « J'ai commencé chez maman, en plein air » précise-t-il. « Maman » n'était pas franchement beatnick dans l'esprit, mais elle n'a su ou n'a pu interdire. Depuis, Thomas fait ses semis, chaque année. Le cannabis a compté dans sa jeunesse. Il est parti en vacances à Amsterdam, plusieurs fois. En période de culture, il bichonne ses plants : « un petit coup d'œil le matin, un autre à la pause de midi, et le soir tant qu'il y a du soleil pour vérifier l'éclairage, la croissance, éviter les males... ». En période de récolte, il fume tous les soirs. « Avec ma faible récolte de 50 grammes, je tiens un à trois mois, le reste, soit je ne fume pas, soit j'en achète » explique-t-il. Malgré cela, financièrement, Thomas s'y retrouve largement. « Le shit

me coûtait 30 euros par 15 jours ». Or pour sa production en véranda, sans chambre de culture et autre matériel « indoor », il n'a déboursé que le prix de cinq jardinières, et paye l'arrosage en été. Thomas sait qu'il risque une peine de prison ferme s'il se fait prendre, mais il espère, au vu de sa faible production, « de la clémence ». Pour lui, l'herbe est certes une drogue, mauvaise pour les poumons et le cerveau, mais, contrairement à la résine, « au moins c'est naturel ». Pourtant, il dit entretenir une relation moins obsessionnelle avec ses plantations, ces dernières années. Il

« Pas de contact avec les dealers, pas d'escalade »

Quittons Perpignan pour l'arrière-pays catalan. Jean (1) vit dans une maison isolée. Débarqué avec la

vague des néo-ruraux des années 70, il a choisi de rester quand d'autres sont repartis. Il y a encore deux ans, des pieds d'herbe s'épanouissaient dans son jardin. Aujourd'hui, terminés. Jean ne cultive plus et ne fume plus. Il n'est d'ailleurs pas là. Où trouver un baba-cool en plein hiver ? En Inde, bien sûr. Il fait une cure intense de massages, yoga, méditations à base de plantes. Ces plantes-là lui procurent désormais une autre forme de bien-être, sans doute meilleur pour la santé que le cannabis. « C'est vrai que pendant des années, je faisais pousser ma propre

herbe pour des raisons économiques, et parce que je pouvais sélectionner une variété qui me convenait, nous répond-il par mail. Les variétés ont évolué sur le marché vers plus de THC (2), trop fort à mon goût. C'est planer qui me plaît, pas être déchiré. Autre avantage, pas de contact avec les dealers, pas d'escalade... Avec le recul, je n'ai pas d'avis pour dire si la fumette c'est bien ou mal, mais je dénie formellement à quiconque de le décider à ma place. Comme toute chose, c'est l'usage qu'on en fait qui importe... Ce qui est acceptable voire positif pour quelqu'un peut être désastreux pour quelqu'un autre, de même ce qui était bon pour moi à une époque peut, à un autre moment, ne plus l'être... »

Deux parcours, deux générations, deux profils sociologiques différents... Qu'est-ce qui pousse certains fumeurs à franchir le pas de la production ? « Les producteurs sont, déjà, de gros consommateurs, explique Franck Sculsort, infirmier au service d'addictologie du centre hospitalier de Perpignan. Il y a un souhait de consommer naturel, peut-être de vendre un peu, parfois une dimension identitaire, on montre les plants aux copains, on compare... Et aussi un aspect obsessionnel : c'est toute une organisation, la recherche d'un but : produire toujours meilleur, éventuellement acheter du matériel... C'est un passage à l'acte ». Une démarche que de plus en plus de Français sont prêts à effectuer puisque, selon la direction centrale de la police judiciaire, la cannabiculture est « en constante augmentation depuis dix ans sur l'ensemble du territoire national ».

(1) prénom d'emprunt
(2) Tetrahydrocannabinol ou delta 9 THC : la substance la plus psychoactive du cannabis.

Growshops Des jardinerias pas comme les autres

Un peu partout en France, s'ouvrent des « growshops », magasins spécialisés dans la culture « indoor », en intérieur. Officiellement, aucun lien avec le cannabis. Si ce n'est que le matériel vendu dans ces boutiques est prévu à cet effet. Nous avons poussé la porte d'un growshop de la région.



Les cannabiculteurs des P.O. passent volontiers la frontière pour acheter des graines de marijuana en Espagne, comme ici à Figueras.

C'est a priori une jardinerie comme une autre, référencée dans les pages jaunes à la rubrique « Activité : jardinerias, végétaux, articles de jardin ». Dans la vitrine, vous trouverez bien quelques plantes vertes classiques. Mais à l'intérieur, point de retraités à la recherche de plants de fraisières. La clientèle est plutôt jeune, et, semble-t-il, pas très matinale : la boutique n'ouvre qu'aux alentours des 11 heures. Aujourd'hui, jour de semaine, en plein après-midi, il y a du monde. Devant nous, un jeune demande un devis pour l'installation d'un système complet. Chambre de culture avec néon, ventilateur, engrais... Le vendeur sort un papier et se lance dans des calculs. Coup d'œil sur la boutique. Sur les étagères, sont alignées des bouteilles contenant toutes sortes d'engrais, classiques, bios ou « boosters », pour accélérer la pousse. Sur le sol, des bacs de jardinage, et, au fond du magasin, contre un mur, plusieurs grandes « armoires » en tissu et plastique, tenant plus de la glacière géante que de la serre.

Chambres de culture, engrais et balances de précision

Ces chambres de culture sont pensées pour le cultivateur de cannabis d'appartement : les plants peuvent

s'épanouir à l'intérieur toute l'année, à l'abri des regards indiscrets. Devant nous, l'adolescent repart les mains vides. Le devis à trois chiffres l'aura sans doute poussé à comparer avant d'investir. Un quadragénaire attrape un gros sac de terreau « canna » - marque hollandaise, cela ne s'invente pas, le hisse sur son épaule. C'est notre tour. Ici, le tutoiement va de paire avec l'âge de la clientèle. Nous demandons un « kit » du débutant, pour faire pousser cinq ou six pieds. Le vendeur reprend ses calculs. Verdict : environ 200 euros, tout compris. Très vite, le sujet devient technique. On nous parle PH, floraison, extracteur d'air. Derrière nous, un jeune au look « cité » s'en mêle, paternel. « Le mieux, tu vas sur Internet, sur les forums, moi je fais ça : une demi-heure tous les soirs, après t'es calé ». « Sur Internet on raconte tout et n'importe quoi, il vaut mieux un

bon bouquin », rétorque le vendeur, qui tente de nous refoirguer un petit guide, qui pourrait tout aussi bien s'intituler « le cannabis pour les nuls ».

Les graines en Espagne

Mais où trouver le principal, à savoir, les graines ? « En Espagne » nous répond-on en cœur, comme une évidence. « Mais attention, tu ne vas pas dans un supermarché tabac-alcool, hein » précise le vendeur. « Tu vas dans un magasin spécialisé ou chez un producteur, et tu prends ce qui sort du frigo ». Il existe donc des producteurs de graines, à deux pas de la frontière. Nous ressortons de cette drôle de jardinerie, où l'on vend des balances de précision et autres

matériels spécialisés sans expliciter leur utilisation sur les étiquettes. Jamais, au cours de notre conversation, le terme « cannabis » n'a d'ailleurs été employé. Dans une autre jardinerie de la région, on vous conseille même sur les adresses pour se procurer des graines. Mais c'est sur Internet que de nombreux cultivateurs font leurs emplettes. Certains sites proposent des osmoseurs, laines de roches et autres fibres de coco à des tarifs défiant toute concurrence. Growshops ayant pignon sur rue ou commerçants sur la toile... La direction centrale de la police judiciaire suit le phénomène de très près. « Les growshops spécialisés dans la vente de matériels nécessaires à l'autoproduction sont de plus en plus nombreux, en particulier sur Internet. La vente de graines, d'engrais, de lampes à sodium et d'outils sur les techniques de culture,

au détail ou en kits complets, fait l'objet d'un engouement croissant » détaille une note interne. Drôle d'équilibre, pour ces clients et commerçants, toujours sur la corde raide de la légalité.



Une mode nationale En plein boum, la cannabiculture ?

Phénomène à la marge ou véritable tendance ? Il est toujours difficile d'évaluer le développement d'une pratique, lorsqu'elle est illégale. Dans les P.O., les autorités ne semblent pas affolées par la production de cannabis. Pourtant, au niveau national, la police judiciaire n'hésite pas à évoquer une « nouvelle menace ».

La production de cannabis dans les P.O. se résume-t-elle à de rares pieds sur un balcon ? Difficile à dire : les producteurs étant souvent jugés simplement pour usage de stupéfiants, et donc englobés dans les mêmes statistiques que les consommateurs de résine, on ne dispose pas de chiffres sur le sujet. Pour les services départementaux de l'Etat en tout cas, le phénomène serait « marginal ». Du côté de la Justice, l'écho est à peu près le même. « Je n'ai pas l'impression qu'il y ait beaucoup de culture ici, ni en nombre d'individus, ni en quantité, explique le substitut du procureur Eric Bret, en charge des contentieux des stupéfiants. Plus vous montez dans les cantons, plus vous en trouvez » résume-t-il. Car la cannabiculture, arrivée dans les P.O. il y a quarante ans dans les bagages des hippies, est depuis, présente dans l'arrière-pays. Pour le reste, « on a eu récemment une procédure pour un plant sur un balcon au Barcarès ». Et ces dernières années, le nombre d'affaires instruites pour des productions plus importantes, avec, par exemple, une pièce du logement entièrement dédiée à la culture, s'est compté sur les doigts de la main. Pour le substitut du procureur, l'explication tient peut-être au fait que « le processus est relativement complexe, or, à Perpignan, on a la frontière à deux pas, il est très facile de se procurer de la résine ». Pourtant, au niveau national, la cannabiculture est en plein boum.

En constante augmentation en France

Selon un récent rapport de l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales, la production domestique d'herbe représenterait « 11,5 % de la consommation globale de ce produit » et serait « en constante augmentation depuis dix ans sur l'ensemble de territoire national... L'herbe représente désormais 40 % du marché français alors que la résine constituait 90 % du marché jusqu'au milieu des années 90 », or « l'herbe française est la plus fréquente sur notre marché, puisqu'un usager sur deux (47,7 %) estime consommer de l'herbe made in france » précise encore le rapport. Installations artisanales ou industrielles, la cannabiculture a le vent en poupe. La Direction Centrale de la Police Judiciaire s'en est alertée dans une note de décembre dernier : « le phénomène de l'autoculture progresse de manière significative en France depuis quelques années comme en témoigne la hausse de plus de 50 % des saisies de plants de cannabis depuis 2007 ». Et la DCPJ de citer trois facteurs principaux : le regain d'intérêt pour la consommation d'herbe, drogue « considérée à tort comme peu nocive » qui « véhicule une image conviviale » ; la disponibilité du matériel de culture, les growshops étant « de plus en plus nombreux » et faisant « l'objet d'un engouement croissant » ; et enfin la rentabilité. A Begues, au sud de Barcelone, la police a découvert une immense plantation début octobre. Un millier de pieds y étaient cultivés. Gain estimé : 600 000 euros... Partis en fumée. En France, en 2009, plus de 2000 plantations et 56 000 plants ont été détruits par la police. Difficile d'imaginer que notre département soit étranger à cette tendance.



© yannik LABBE - Fotolia.com

> Quand le cerveau part en fumée...

Outre la dépendance psychologique, inévitable pour les consommateurs réguliers, la dépendance physique au cannabis existe. Franck Sculsort, infirmier au service d'addictologie du centre hospitalier de Perpignan, constate des maux de ventre, troubles du sommeil, cauchemars, irritabilité chez les patients en phase de sevrage. « On banalise les effets du cannabis en parlant de drogue douce car il n'y a pas d'overdose, explique-t-il, mais le THC (la substance psychoactive la plus forte contenue dans la plante, ndlr) reste longtemps dans le corps. Chez un consommateur régulier, on en retrouve trois à quatre semaines plus tard dans les urines, presque trois mois après dans le sang, encore plus longtemps dans les cheveux ».

L'herbe, parfois plus dangereuse que le shit

L'herbe serait-elle moins dangereuse pour la santé que la résine, comme l'avancent les auto-producteurs ? Une production « maison », bio, est forcément la garantie d'un produit naturel. Pas de cire ni de produits chimiques, contrairement au « shit », produit dans lequel, dans de rares cas, la présence d'héroïne à très faible dose, pour provoquer une addiction, a même été avérée. Mais « naturel » n'est pas forcément synonyme de « sain ». Certaines variétés d'herbe sont plus chargées en THC que le shit. Et la nouvelle tendance de production en intérieur peut s'avérer dangereuse : la concentration en produit actif est bien plus élevée qu'en culture classique : au-delà de 15 % de THC contre 5 à 10 %.

> Shit et herbe... Les différences

L'herbe, également appelée marijuana, est un mélange séché des « têtes », les extrémités de la plante, des feuilles et des tiges les plus fines. La résine, shit ou hachisch, en revanche, est extraite de la plante de manière artisanale ou mécanique à partir des sommités fleuries, puis pressée et conditionnée en pains, savonnettes ou barrettes. La résine est bien souvent importée du Maroc, quand la culture de l'herbe est en plein essor en Europe. Selon l'observatoire français des drogues et toxicomanies, on compte 12 millions d'expérimentateurs, dont 10 % d'usagers réguliers en France, pour cette drogue qui, quelle que soit sa forme, reste la plus consommée.

> Jusqu'à 20 ans de réclusion... Théoriquement

« Selon le code pénal, la production de produits stupéfiants est assimilable à un crime et passible de 20 ans de réclusion criminelle » explique le substitut du procureur du Tribunal de Grande Instance de Perpignan Eric Bret. Toutefois, il y a la loi, et l'esprit de la loi. En clair, les assises sont davantage prévues pour les laboratoires clandestins de cocaïne que pour le consommateur lambda qui fera pousser un plant de cannabis sur sa terrasse. Dans la réalité, les cannabiculteurs de petite envergure sont souvent poursuivis pour usage de stupéfiants et risquent un an de prison. Si leur casier est déjà lourd ou la quantité de plants trouvée importante, ils seront jugés pour détention et encourront alors dix ans d'emprisonnement.